

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 28**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 20 avril à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 14 avril 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS :**

Michel JORCIN

**POUVOIRS :**

Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : vente terrain constructible**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de cession d'une partie de la parcelle communale B39, et le souhait d'installer de nouveaux habitants à l'année afin de tenter de lutter contre la désertification du village.

Dans ce but, et afin garantir une utilisation pérenne, il semble opportun de vendre ce terrain à un prix moindre. Et cela en contrepartie de l'établissement d'un contrat entre la Commune et l'acheteur. Monsieur le Maire propose de mettre en vente ce terrain au prix de 5 000 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité, moins Mme CORRENOZ Clotilde qui vote contre ; accepte la proposition de Monsieur le Maire.  
Et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

  
  
Le Maire,  
Stéphane GIRARD

